

<http://www.snetap-fsu.fr/Greve-au-LEGTA-de-Auch-le-26-juin.html>



Grève au LEGTA de Auch le 26 juin

- En Région -

Date de mise en ligne : lundi 11 juin 2012

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Dépôt de préavis de grève

Paris, le 8 juin 2012

Madame la Directrice Générale, par la présente, le SNETAP-FSU dépose ce jour un préavis de grève, à la demande des Personnels du [LEGTA](#) de Auch pour le mardi 26 juin 2012.

Cette demande de préavis de grève fait suite à une annonce inacceptable concernant la **suppression d'un demi poste de contractuel en agronomie** pour la rentrée prochaine. Une collègue voit donc le 1/2 poste qu'elle occupait cette année disparaître, alors que les besoins sont toujours là !

Ainsi, en agronomie les besoins sont au lycée de Auch de 2473 h, or seules 1760h seront couvertes (chiffres de l'administration régionale), en apport titulaire. L'équipe est en effet composée d'une titulaire à 80 %, d'une titulaire [PCEA](#) à 100 %, d'un [IPEF](#). **Tous ces collègues ne prendront pas d'heures supplémentaires** (au-delà des obligations légales). En l'état, le SNETAP-FSU et l'ensemble des collègues de Auch réunis en Assemblée Générale ne peuvent concevoir que ces besoins n'aient pas été et ne soient pas entendus par la [DGER](#) et que les élèves se retrouvent sans professeur à la rentrée.

La seule solution évoquée actuellement est proprement scandaleuse : on propose à la collègue [ACEN](#) actuellement en poste de faire le même travail, mais en vacance uniquement, donc pour un temps limité (200h), et de céder la place successivement à d'autres vacataires pour assurer le restant de l'année ! C'est tout simplement la négation de l'intérêt des élèves ainsi que le développement d'une hyper-précarité qui nie toute cohérence pédagogique, la cohésion des équipes, en même temps que l'implication et la reconnaissance du travail de l'enseignante actuellement en poste. Sur le plan humain, c'est un désastre qui nie la dignité des personnes. Mme Messon, qui travaille depuis 6 ans au lycée de Auch au sein de la chaire d'agronomie et qui a multiplié les contrats précaires, se retrouve de fait déclassée, abaissée, méprisée... et cela malgré l'implication et la compétence dont elle a toujours fait preuve.

Les Personnels refusent de laisser des élèves, ainsi que des collègues, dans de telles conditions, et c'est pourquoi en AG ils ont voté la grève à l'unanimité. Par ailleurs, s'ils devaient ne pas être entendus, ils n'excluent pas d'ores et déjà de déposer un autre préavis pour la rentrée.

Madame la Directrice Générale, le SNETAP-FSU et ses élus à la [CCP](#) des ACEN en appelle à votre arbitrage afin que cette situation soit réglée sans délai et que ce type de pratiques déplorables cesse définitivement au sein de notre ministère. Dans l'attente, recevez, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric Chassagnette
Secrétaire Général adjoint du SNETAP-FSU